

KEANE

Inc. choisit Halifax pour son nouveau centre d'élaboration de logiciels

Keane Inc. de Boston (Massachusetts), une société active dans le secteur de la technologie de l'information et dont le chiffre d'affaires est de 450 millions de dollars, a choisi Halifax (Nouvelle-Écosse) pour établir un centre d'élaboration d'applications logicielles afin de desservir sa clientèle canadienne et américaine.

Keane se spécialise dans la conception, l'élaboration et la gestion de logiciels pour les entreprises et les établissements de santé, et compte parmi ses clients des compagnies appartenant au *Fortune 1000*, telles que IBM, AT&T, Microsoft, General Electric et Elf Atochem.

Lors d'une entrevue à *Canada-Info-Investissement*, le vice-président de la société, M. John F. Keane fils, a rappelé que la qualité des ressources humaines en Nouvelle-Écosse avaient beaucoup influé sur la décision de déménager dans cette province. « En ce moment aux États-Unis, les entreprises actives dans le secteur des logiciels font face à une grave pénurie de main-d'œuvre, et nous devons déborder nos frontières pour trouver les candidats compétents dont nous avons besoin.

« Après avoir étudié un certain nombre de possibilités, nous avons arrêté notre choix sur Halifax. Nous avons été impressionnés par le bassin important de personnel qualifié dans la région, notamment des ingénieurs de programmation et des diplômés en informatique. L'endroit n'est pas très éloigné non plus des villes du nord-est des États-Unis où se trouvent bon nombre de nos principaux clients. Outre ces considérations, les coûts rattachés à la mise sur pied et à l'exploitation

d'un centre d'élaboration de logiciels à Halifax se comparent favorablement à ceux qu'il aurait fallu assumer dans des villes américaines présentant des atouts semblables. »

La décision de Keane a également été influencée par les excellents résultats qu'a obtenus la société à son autre centre canadien d'élaboration de logiciels situé à Toronto. La Banque Royale, IBM Canada, Consumers Gas et Maritime Tel. & Tel. figurent parmi les clients de la société au Canada.

M. Keane ajoute : « La compagnie effectuera un investissement considérable dans le développement et la réalisation de ses activités au Centre d'Halifax ». Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse lui a consenti un prêt de 1,7 million de dollars dans le cadre du Programme de coopération Canada/Nouvelle-Écosse. Le Centre emploiera 113 personnes.

Commentant la venue de Keane à Halifax, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Savage, a déclaré : « Un autre joueur de haut calibre vient se joindre au secteur florissant de la technologie de l'information dans la province, témoignant ainsi de l'importance que les entreprises spécialisées dans ce domaine attachent à la qualité de la main-d'œuvre se trouvant en Nouvelle-Écosse ». ♦



John Keane fils,
vice-président
de Keane Inc.

Pour prendre connaissance des résultats d'une étude comparative des coûts entre certaines villes du Canada atlantique et des États-Unis, voir la page 11.

Une nouvelle étude de KPMG RÉVÈLE QUE LE POUVOIR D'ACHAT d'un dollar américain est plus élevé au

Canada

Pour une troisième année consécutive, une étude comparative des coûts des affaires a révélé que le Canada présente des avantages non négligeables par rapport aux États-Unis.

Réalisée par la firme KPMG Management Consulting, l'étude portait essentiellement sur les coûts de démarrage et d'exploitation pour 7 industries dans 13 villes canadiennes et 10 villes américaines.

Les principales conclusions de l'étude :

- Dans l'ensemble, les coûts sont moins élevés au Canada pour les sept industries examinées.
- Les coûts liés à l'emplacement de l'entreprise sont, en moyenne, 15,7 % moins élevés au Canada. Ces coûts représentent environ 40 % des frais totaux d'exploitation et se traduisent par un avantage général pour ce qui est des coûts, après impôt, de 6,7 %.
- Les coûts des terrains et bâtiments à usage industriel ainsi que les frais d'électricité sont moins élevés au Canada.
- Le régime canadien de crédits d'impôt aux fins des activités de R-D contribue à conférer au Canada un avantage sur le plan des coûts.
- L'avantage général du Canada au plan des coûts se maintient lorsque le pouvoir d'achat du dollar américain est d'environ 1,15 \$ CAN, ce qui est bien en-dessous du taux de change des dernières années.

Parrainée conjointement par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Banque Royale du Canada et l'Association canadienne de développement économique, l'étude a pris en compte les facteurs suivants : les coûts des terrains et bâtiments industriels, de la main-d'œuvre, des transports et des télécommunications; les frais d'intérêts et d'amortissement; et le traitement fiscal (impôts et taxes imposés par les gouvernements fédéraux, régionaux et locaux, et crédits d'impôt à la R-D). ♦

Si vous désirez acheter un exemplaire du rapport original, veuillez communiquer avec l'éditeur de l'étude :

Prospectus Inc.
180, rue Elgin, bureau 900
Ottawa (Ontario)
Canada K2P 2K3
Tél. : (613) 231-2727; Téléc. : (613) 237-7666